

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°205 du Jeudi 22 Juin 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Nécrologie

Célestin Mpoua dit Bébéto s'en est allé

 (P. 7)

Ministère de l'enseignement préscolaire,
primaire, secondaire et de l'alphabétisation

92.173 candidats au bac général, qui se tient sur fond de la lutte contre la corruption



Le ministre Jean-Luc Mouthou exprimant sa satisfaction à l'issue de la ronde des centres d'examens

(P. 3)

Vie syndicale

Les fonctionnaires retraités de la C.r.f menacent de tenir un sit-in devant la Primature



(P. 3)

16 juin, Journée de l'enfant africain

Le Congo a, enfin, relancé le parlement des enfants, dirigé par Grâce Baboutila

 (P. 7)

Vincent De Paul Tsoungui Belinga,
économiste principal de la Banque
mondiale

«Le pays doit impérativement diversifier ses actifs, de sorte à être moins dépendant du pétrole»

 (P. 9)

Ipo
Imprimerie
Papeterie du Congo
www.ipocongo.com

Offset numérique
Boîtes cartons
enveloppes
image laser
Département Sécurité

Sacs papiers
crea

www.ipocongo.com

Hotel Saphir

05.628.4245 / 05.543.12.06 /
06.928.4245

@contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com

CANAL+
FESTIVAL DE CADEAUX !

LE DECODEUR HD
1 000 F.CFA TTC*
5 000 F.CFA TTC**
A PARTIR D'EVASION

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS**
A TOUT CANAL+

A GAGNER
9 MOIS
EVASION+

92 92
CANAL+ CONGO

F.i.s (Forum international du secrétariat)

A Brazzaville, les secrétaires et assistantes parlent de leurs métiers

L'Apasc (Association professionnelle des assistantes du Congo) que dirige Mme Virginie Léopoldine Batchy, et la Faprosad (Fédération africaine des professionnels du secrétariat et assistantat de direction) de Mme Françoise Nzengué co-organisent, du 20 au 24 juin 2023, la deuxième édition du F.i.s (Forum international du secrétariat). Celle-ci se tient au Palais des congrès, à Brazzaville, sous le thème: «*Secrétaires et assistantes: réalités, opportunités et challenges professionnels*». A cette occasion, Mme Virginie Léopoldine Batchy a lancé un appel aux patrons d'entreprises de donner l'occasion à leurs secrétaires et assistantes de constituer un réseau de professionnels évoluant dans les différents secteurs de l'administration. «*Brazzaville sera la capitale des secrétaires et assistantes d'Afrique*», a-t-elle signifié.

Plus de deux cent secrétaires et assistantes prennent part au rendez-vous du forum international du secrétariat qui se déroule à Brazzaville. Pendant cinq jours, les participantes suivent les différents sous-thèmes, axés sur le leadership, les changements climatiques, le professionnalisme, l'éthique de leur métier, etc. Comment créer et maintenir le dialogue avec son manager, l'importance de la gestion électronique des données, savoir maîtriser son intelligence émotionnelle pour de meilleures performances, etc, sont autant de sujets abordés. La leçon inaugurale sur la thématique «*assistantes*



La délégation congolaise.

et secrétaires: réalités, opportunités et challenges professionnels» a été présentée par Mme Monique Jany, experte française des métiers de l'assistantat et du secré-

tariat). Figure de proue du secrétariat en France, elle a beaucoup travaillé pour que le métier soit vulgarisé et amène plusieurs personnes et patrons à le reconsidérer. La rencontre de Brazzaville permet qu'un point



La tribune officielle, pendant la cérémonie d'ouverture.



Les femmes venues nombreuses à l'ouverture du Forum international de secrétariat.

d'honneur soit fait sur les métiers de secrétaire et d'assistante. Ce qui va aboutir au plaidoyer pour un retour au B.t.s (Brevet de technicien supérieur) national et, surtout, la va-

lorisation de l'image des secrétaires et assistantes dans les administrations publiques et privées. Selon Mme Batchy «*c'est aussi un moment de développer les relations*

professionnelles et amicales, puisque ce sont des femmes nanties d'une grande expérience professionnelle qui seront là. Nous demandons aux secrétaires et assistantes congolaises d'en profiter, d'échanger les expériences professionnelles et culturelles avec les autres». «*Il faut donner de la valeur à notre métier. C'est un très beau métier. C'est la raison de ce forum. Nous parlerons de chaque détail: de la prise des notes, à la gestion de l'agenda, en passant par les courriers, le placement*», a-t-elle fait savoir.

La Faprosad (Fédération africaine des professionnels du secrétariat et assistante de direction) a été créée à Ouagadougou, au Burkina Faso en 2018, suite à la dissolution de la F.a.s.a.a.d (Fédération africaine des secrétaires, assistantes et attachés de direction). Les rencontres de la Faprosad ont lieu, chaque année, dans un pays membre, conformément à un programme préétabli. Cette année, Brazzaville a su relever le défi d'abriter la deuxième édition du forum international du secrétariat dont les conclusions sont attendues.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

92.173 candidats au bac général, qui se tient sur fond de la lutte contre la corruption

Les épreuves du baccalauréat général ont démarré mardi 20 juin 2023, sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, le coup d'envoi de la session de ce bac a été donné par le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, depuis le centre d'examen installé au Lycée Thomas Sankara, dans le 9^{ème} arrondissement, Djiri. Cette session, qui se déroule du 20 au 24 juin, compte 92.173 candidats et la Halc (Haute autorité de lutte contre la corruption) s'en est mêlée, pour prévenir les actes de corruption.

Après avoir accompli le geste symbolique de lancement officiel des épreuves du bac général, le ministre Jean-Luc Mouthou, accompagné de son collègue de l'enseignement technique, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, du président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, de Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation du Chef de l'Etat, et d'autres acteurs du monde éducatif, a fait une tournée dans les centres d'examen du Lycée de la Révolution, à Ouenzé et Pierre Savorgan de Brazza, à Bacongo, pour s'assurer du bon déroulement de cette session d'examen d'Etat, qui donne accès à l'enseigne-



Une vue des candidats.

ment supérieur. Cette année, comme toutes les années, le nombre de candidats est en augmentation, avec 92.173 candidats, dont 48.373 filles, repartis dans 252 centres à travers

tout le pays. La capitale, Brazzaville, compte 41.930 candidats dans 105 centres. Cet examen d'Etat se déroule pendant quatre jours. Lors de la première journée, tous les candidats de toutes les séries

ont affronté les épreuves de mathématiques.

Par ailleurs, le ministre Mouthou a salué l'implication des parties prenantes qui œuvrent pour que cette session d'examen d'Etat se passe dans de très bonnes conditions. «C'est une organisation particulière que nous avons mise en place sur l'ensemble du territoire national qui couvre à peu près de 2.225 salles de classe utilisées, 252 centres ont été mobilisés, des moyens particulièrement importants», a-t-il affirmé, au terme de sa tournée. Signalons que cette année, les innovations concernant l'organisation du baccalauréat ont porté sur l'éradication de la fraude. L'annonce des résultats de cette session d'examen d'Etat, où les épreuves orales n'existent plus, interviendra, comme d'habitude, un mois après la fin des épreuves.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Libérer le rêve congolais!

Les fins analystes sportifs ont bien vu venir la défaite congolaise face au Mali, dimanche 18 juin, au match retour comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique Côte d'Ivoire 2024 (voir page 12). Cette défaite n'est pas due à l'entraîneur ni aux joueurs. Elle est la conséquence de la politique sportive nationale. Le football est devenu aujourd'hui, mais en réalité il l'a toujours été, un domaine extrêmement exigeant en matière de résultats. Atteindre de bons résultats est fonction de multiples facteurs: les moyens mobilisés; les ressources humaines; le niveau technique; le moral des acteurs; l'harmonie au sein de l'équipe; la motivation, l'ambition, etc. Hier le Cameroun, aujourd'hui le Sénégal donne l'exemple de persévérance et de réussite. Son palmarès force le respect. En match amical, mardi 20 juin dernier, les Lions de la Teranga ont battu le Brésil par 4 buts à 2. C'est très honorable pour une équipe subsaharienne. Posons la question: que vaut aujourd'hui le Congo à côté du Sénégal? Après la Coupe d'Afrique de 1972 et la Coupe des clubs champions de 1974 remportée par le Cara (Club athlétique renaissance aiglon) contre les Egyptiens de Ghazi El Mahallah, le Congo semble condamné à ne caresser que ce passé, alors que ses contre-performances agacent et révoltent les supporters congolais. Il y a parfois des éclaircis de succès, mais qui passent tellement vite.

Aujourd'hui, le football congolais est empêtré dans des débats inutiles de primes de joueurs, dans un pays qui peut en payer mieux à ses sportifs que beaucoup d'autres en Afrique. Le problème, c'est l'étroitesse du rêve congolais, c'est-à-dire le rêve que nous devons partager: si les dirigeants ne voient pas grand, le football congolais n'ira plus jamais loin comme dans le passé des années 70. C'est exactement comme l'histoire des infrastructures de base. Nous voyons tellement grandes et impressionnantes les réalisations faites chez nous. Mais, en voyant des villes comme Abidjan, Dakar, etc, nous tombons de nos illusions. Ils font nettement mieux que nous. Ce ne sont pas les moyens financiers, techniques et en ressources humaines qui manquent pour faire mieux. Ce qui fait défaut, c'est la capacité à libérer le rêve congolais du complexe d'infériorité. En effet, le complexe d'infériorité nous pousse à croire que ce que nous faisons est grand, pour se satisfaire de ce que nous sommes plus grands que les autres. Mais, la réalité nous rattrape très vite. Nous ne faisons pas mieux que les autres. Il faut avoir le courage d'accepter l'échec, pour chercher à faire mieux. Si nos dirigeants le comprennent, ils changeront la façon de nous comparer aux autres, ils feront l'effort de mieux nous connaître et nous aimer, nous nous fixerons des objectifs modestes pour gagner en confiance, afin d'avoir la motivation nécessaire d'escalader les grandes montagnes. Le rêve congolais sera alors grand, comme le Sénégal qui peut se faire l'honneur de battre le Brésil. Imaginons que ça soit le Congo qui l'ait fait? Les Brésiliens allaient se souvenir qu'il y a eu un attaquant congolais qui avait dribblé Pelé, dans les années 60.

Nous ne passerions plus notre précieux temps à discuter des primes des joueurs, parce que l'Etat congolais a la capacité d'en payer dix ou vingt fois plus. Nous consacrerions alors notre temps à chercher des stratégies de gagner la Coupe d'Afrique et d'aller en Coupe du monde. Le rêve congolais peut le permettre. Tout ne dépend que de nos dirigeants.

L'HORIZON AFRCAIN

Vie syndicale

Les fonctionnaires retraités de la C.r.f menacent de tenir un sit-in devant la Primature

Dans une déclaration publiée, jeudi 15 juin 2023, à Brazzaville, signée par Alphonse Lébvoua et Eugène Bakoula, les organisations syndicales des retraités de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires) menacent de déclencher un sit-in devant la Primature, à partir du lundi 26 juin prochain, si leurs délégués ne sont pas reçus par le Premier ministre chef du gouvernement, au plus tard le vendredi 23 juin, «pour examiner les différents points contenus dans leur cahier de charge». Cette fois, ils réclament le paiement des arriérés et arrrages de pensions.

Dans leur déclaration, les organisations syndicales des retraités de la C.r.f, réunies en assemblée générale, au siège de l'Unatrac et de la Cnafara, sis à la Direction générale de l'Anac, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de sensibilisation sur la maltraitance de la personne âgée, relève que le gouvernement oppose toujours «un refus systématique» à leurs demandes d'audience, dans le cadre du dialogue social. Les syndicalistes rappellent que le 26 juillet 2021, le Premier ministre chef du gouvernement avait promis aux partenaires sociaux «de se mettre ensemble pour regarder ce qui ne marche pas et de trouver les solutions aux préoccupations des retraités». Ensuite, le 12 août 2022, le Premier ministre avait déclaré, devant le sénat, lors d'une séance de questions orales au gouvernement avec débat, qu'un chantier était ouvert à



En 2021, les retraités de la C.r.f avaient manifesté pour obtenir le paiement régulier de leurs pensions. Cette fois, c'est pour les arriérés.

la Caisse de retraite des fonctionnaires, pour trouver les solutions aux préoccupations des retraités». Dans un communiqué publié le 25 juillet 2022, le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, de l'époque, avait engagé des travaux qui avaient permis de retenir les grandes lignes de la stratégie du règlement définitif des arriérés intérieurs commerciaux et so-

ciaux. Mais les retraités n'ont reçu aucun arriéré jusqu'à ce jour. Ce faisant, le 27 mars 2023, les organisations syndicales des retraités de la C.r.f avaient adressé au Premier ministre un cahier de charges contenant leurs principales préoccupations, à savoir: - l'harmonisation de pensions à la valeur du point d'indice 300 francs Cfa; - le paiement de 39 moins

d'arriérés des pensions; - le paiement des arriérés et arrrages des pensions audités en 2015; - le paiement des arrrages des pensions des retraités pris en charge à partir de décembre 2019; - la régularisation des situations administratives; - la reprise de l'action sanitaire et sociale de la C.r.f en faveur de tous les retraités. Malheureusement, le gouvernement refuse, jusqu'à présent, de dialoguer avec les responsables des organisations des retraités de la C.r.f. Celles-ci considèrent que la satisfaction des fonctionnaires retraités ne se limite pas seulement au paiement régulier des pensions depuis 2022. Elles veulent aussi que le gouvernement se penche sur les préoccupations exprimées dans leur cahier de charges adressé au Premier ministre. Raison pour laquelle elles ont lancé un ultimatum, pour que le Premier ministre, accompagné des membres du gouvernement concernés, les reçoivent. A défaut, c'est le sit-in qui sera organisé devant la Primature, à compter du lundi 26 juin, comme ils avaient déjà tenté de le faire en 2021.

Jean-Claude DIATOU

Commentaire

Le système éducatif a besoin de réformes, pour ne plus produire des diplômés sans emplois

A bientôt 63 ans après son accession à l'indépendance, le Congo est toujours confronté à un système éducatif en proie à d'énormes difficultés. Les diagnostics sont souvent faits, comme maintenant avec la tenue des états généraux de l'éducation. Mais, les remèdes ou les solutions, pas souvent mis en œuvre. En panne de croissance, le système éducatif congolais ne constitue plus un levier puissant de transformation et d'évolution de la société. L'esprit sur lequel il repose, hérité de la colonisation, expliquerait en grande partie ses mauvaises performances. Des tentatives sont faites ici et là pour le rendre perfectible. Mais, les blocages d'ordre psychologique, les contraintes financières et les difficultés politiques surgissent souvent et font avorter les réformes.

Le plus grand nombre de diplômés qui sortent des écoles de formation sont frappés par le chômage. Ce qui les condamne à rester à la charge des parents. Des ingénieurs, des géologues, des géographes, des pharmaciens, des enseignants, des administrateurs, des infirmiers d'Etat, des médecins, des juristes, des économistes, des informaticiens, des journalistes, des secrétaires et bien d'autres diplômés ne savent que faire de leurs savoirs acquis. Beaucoup tombent dans le secteur informel, pour tenter de gagner leur vie. Ils deviennent commerçants, chauffeurs de taxi ou de bus voire, contrôleurs, gardiens, agents de course, etc. D'autres partent en aventure à l'étranger ou y poursuivent leurs études, au prix de mille et un sacrifices pour leurs parents ou leurs familles, obligés de les soutenir. Tout donne à penser que le Congo ne sait que faire des milliers de diplômés qu'il forme et qui sortent chaque année de son système éducatif. La question de l'employabilité de ces diplômés (adéquation entre formations et emplois) se pose avec acuité. Récemment, il y a eu un concours de recrutement dans la police et la gendarmerie. Pour 1500 places, il y a eu plus de 100 mille dossiers de candidature. Le secteur privé, en perte de vitesse depuis la crise économique de 2015 et la pandémie de covid-19 (2020-2022), n'est plus pourvoyeur d'emplois.

Seul, le secteur informel prend de l'importance, en accueillant tous ces bras valides qui tentent de gagner leur vie. Le reste vit de solidarité familiale et amicale. Les solidarités sociales s'organisent à travers les associations, les mutuelles même à travers les partis politiques et autour des acteurs fortunés (dirigeants politiques, hauts cadres de l'Etat et des entreprises publiques, opérateurs économiques, enfants de familles riches, etc). La cause fondamentale de l'échec de la réforme du sys-



Ecole congolaise.

tème d'enseignement réside en grande partie dans les programmes. Les experts déplorent le fait que ces programmes sont plus orientés vers l'extérieur que vers les réalités congolaises. L'école ne doit pas seulement être un lieu de transmission des savoirs, mais un creuset assurant l'éducation des jeunes, en leur apprenant comment ils doivent se comporter dans la vie active, pour gagner leur vie. Le système éducatif doit être le moyen de former des citoyens non seulement dotés de connaissances scientifiques, mais aussi et surtout armés, au plan éducatif, pour être des acteurs de développement, pour eux-mêmes, pour la société et pour leur pays. L'école inadaptée est le reflet vivant de l'économie décentrée et dominée par l'extérieur. C'est ainsi qu'elle devient un système d'éducation d'aliénation. Elle est tournée vers l'accumulation des connaissances prenant appui sur les sociétés occidentales. Chaque année, le pays consacre des budgets importants pour l'éducation, sans arriver à impulser une société de développement où ses diplômés trouvent des emplois. Les statistiques montrent que le Congo a un fort taux d'enfants allant à l'école. Même les taux au niveau de

l'enseignement secondaire sont appréciables, même si les statistiques sont en baisse. Au Congo, l'éducation n'est pas toujours une des clés efficaces de la transformation sociale. Il est vrai que le pays a fait des efforts encourageants, au cours des décennies, pour lutter contre l'analphabétisme, encore que celui-ci est en train de remonter, en raison du phénomène de décrochage scolaire. Mais, le système éducatif demeure, pour l'essentiel, un moyen d'accumulation de connaissances et non un creuset de formation des citoyens aptes au développement. Même le sport n'y est pas systématiquement intégré.

De certaines études, on doit retenir que l'éducation fait partie de la culture qui est un ensemble de valeurs matérielles et spirituelles créées par l'homme pour le progrès de la société humaine. La culture moderne contemporaine, scientifique et technique, est inconcevable sans l'éducation formelle. Il n'y a pas d'éducation for-

melle sans institution scolaire. L'école congolaise, copie de l'école occidentale, a été généralisée sans rapport étroit avec la réalité congolaise. Elle fonctionne comme un système produisant des citoyens devant aller vivre dans la société occidentale. Bien sûr, le modernisme est une culture partagée. Mais, chaque pays a ses réalités que l'école doit prendre en ligne de compte. Espérons que les états généraux de l'éducation, dont on attend la tenue, seront le point de départ du nouveau système éducatif national dont la société congolaise a besoin pour son développement.

Martin BALOUATA-MALEKA

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

PROPOS D'ÉTAPE

La cacophonie du nouveau monde

On connaît «la symphonie du nouveau monde», une œuvre de haute facture du musicien tchèque Dvořák, écrite pendant son séjour aux Etats-Unis. Il y a eu plusieurs adaptations de cette œuvre, notamment dans le célèbre film «Les Naufragés du Fol Espoir». Ce film raconte l'histoire de quelques socialistes utopistes, des bagnards et autres notables qui échouent au large de la terre de Feu, et qui tentent de se donner un nouveau contrat social. Le tournage de ce film se termina trois jours avant le déclenchement de la Première guerre mondiale; et toute l'équipe du tournage afficha cette phrase mémorable: «En ces jours de ténèbres, nous avons une mission: apporter aux vaisseaux qui errent dans le noir, la lueur obstinée d'un phare».

Depuis que les institutions d'une certaine contrée ont posé les fondements du nouveau monde, quelques socio-démocrates, marxistes et autres bobo de la politique s'étripent sur la place publique, sur les réseaux sociaux et surtout dans leurs assemblées, offrant ainsi à la plèbe une cacophonie sidérante. L'évènement majeur à l'origine de cette cacophonie est la consolidation du nouveau monde en 2021. Les partisans des uns et des autres usent de tous les coups bas possibles, pour une nuisance maximale: gorge profonde; délation; achat des consciences; incantations séculaires; grandes oreilles; etc.

Si la symphonie du nouveau monde de Dvořák est en mi mineur, la cacophonie du nouveau monde politique dans certaines contrées est en rez-de-sol minable, par la qualité des acteurs et de l'argumentaire. Les acteurs sont d'une part, des musiciens rompus à toutes les notes tordues des polyphonies politiques, et d'autre part, des soi-disant prodiges du nouveau monde, des virtuoses du positionnement politique et parfois pécuniaire. Quant à l'argumentaire, il suffit de lire ou d'écouter les antennes tribalo-centristes, conservateurs ou opportunistes des uns et des autres sur les réseaux sociaux, pour juger de leur engagement politique réel pour le bien de la Cité.

Et le maître des horloges dans tout ça! Dans sa position haute, il regarde tout son monde d'un œil malicieux en se disant:

- «Je vous attends; ce n'est pas moi qui suis en retard, mais c'est vous qui êtes en avance!»;
- Qui vous a déclaré le crépuscule des dieux, pour que l'Olympe tropical décline une cacophonie polymorphe en requiem!
- Mais, pour qui donc sonne le glas! Pas pour moi en tout cas; demain l'orage passera!

Parce que lui sait jouer avec les éléments comme avec les éphémères. Sauf que «la vie, ce n'est pas [toujours] d'attendre que les orages passent, c'est [parfois] d'apprendre à danser sous la pluie»; parce que, «c'est le propre de la raison politique que de trancher, choisir et prendre parti», même dans la tourmente. Il faut savoir arrêter la chienlit verbale et à travers elle, les egos et positionnements politiques, avant que ceux-ci ne deviennent cause d'une autre décomposition inéluctable du tissu national. Il est presque vital que le maître des horloges redevienne chef d'orchestre, pour que la colonne d'harmonie nationale déverse des symphonies de marche triomphale vers le nouveau monde. Parce qu'en ces jours de ténèbres qui pointent à l'horizon, à cause des déchirements internes dans les appareils politiques, il a une mission: apporter aux vaisseaux politiques nationaux qui errent n'importe comment dans le noir, la lueur obstinée d'un phare. Alors, qu'il dise!

Prométhée

A.p.c (Action permanente du Congo)

Rodrigue Malanda Samba à la rencontre de ses militants en France

En séjour en France, le président de A.p.c, Rodrigue Malanda Samba, député élu de la circonscription unique de Mbanza-Ndounga (Département du Pool) et conseiller du Chef de l'Etat, et la délégation qui l'accompagne composée de son directeur de cabinet, Jean-Claude Mahpouyas et de Placide Nzoungani, a animé une réunion, samedi 17 juin 2023, dans la ville de Château Thierry, où il a entretenu des compatriotes de la diaspora sur la vision de son parti, en les appelant à y adhérer massivement, afin d'accompagner le Président de la République dans la réalisation de son projet de société, «Ensemble poursuivons la marche».

Au nom des compatriotes, le théodoricien, c'est comme cela que les militants sont appelés à l'A.p.c. M. Léonce Baouidi, initiateur de l'assemblée générale, a souhaité la bienvenue au président Rodrigue Malanda Samba et à sa délégation. Il a jugé utile qu'un bureau soit mis en place à Château Thierry, ville natale du célèbre écrivain français, Jean Lafontaine, auteur du poème «la Cigale et la Fourmi», et qui compte actuellement plusieurs compatriotes. Le président de l'A.p.c a loué l'initiative de cette assemblée générale qui permet de structurer le parti dans cette ville, pour un bon fonctionnement. Il a encouragé ses compatriotes à suivre l'actualité congolaise, pour qu'ils ne soient pas en retard sur le travail qui se fait sur tous les plans dans le pays. Dans un langage clair, il a présenté les raisons de son appartenance à la majorité présidentielle et s'est attardé à expliquer les notions de travail et de paix.



Rodrigue Malanda Samba, président de Apc (au milieu).

Selon lui, ces deux notions constituent le sous-bassement de la politique menée par son parti. Il a revisité l'histoire des relations entre le Congo et la France, pour bien fixer son auditoire, depuis l'appellation de Brazzaville, capitale de la France-Libre, avec le célèbre discours du général De Gaulle, qu'il a expliqué point par point. Il a terminé par Brazzaville, capitale de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), en mettant l'accent sur le rôle qu'elle a joué durant la période coloniale.



Les congolais vivant dans la ville de Château Thierry après l'assemblée générale.

Rodrigue Malanda Samba s'est prêté au débat citoyen, en répondant aux préoccupations de ses compatriotes qui se sont exprimés librement.

Signalons aussi que dans le cadre des activités de l'A.p.c à Brazzaville, l'O.f.a (Organisation des femmes actives), dont Mme Mélaine Maléka Kouétolo est la présidente, a poursuivi ses activités de sensibilisation et de redynamisation de sa base. Après Makélékélé, elle s'est rendue dans le District de Mbanza-Ndounga, avec la même ferveur, pour exhorter les femmes sur les notions de travail et de responsabilité. Au cours de ces descentes, la présidente de l'O.f.a a fait un travail de terrain, pour permettre aux femmes du parti de préparer la tournée qu'effectuera le président l'A.p.c,

dès son retour au pays.
Narcisse MAVOUNGOU

O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme)

Des officiers de la force publique accusés des faits de détention arbitraire et de torture



Franck Tchimbinda, directeur exécutif de l'Ocdh.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 19 juin 2023, au siège de son organisation, à Brazzaville, le directeur exécutif de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), Franck Tchimbinda, a plaidé la cause de Côme Venceslas Ngandounou, mécanicien de profession, propriétaire d'un garage et activiste des droits de l'homme, victime, en 2019, d'une détention arbitraire et de tortures au Commissariat de police de la Mfoa de la part du colonel Louis Lando Ngoyo, Commandant des forces territoriales de police de Brazzaville et d'autres officiers de la gendarmerie. Pour obtenir réparation de l'injustice qu'il avait subie, il avait porté plainte contre le colonel Lando Ngoyo au Tribunal de grande instance de Brazzaville. Malheureusement, son dossier a disparu. Le directeur exécutif de l'O.c.d.h, Franck Tchimbinda, a expliqué qu'«il y a environ cinq années, victime de torture et de privation de liberté, M. Ngandounou avait, depuis lors, entamé des démarches administratives, en vue des poursuites judiciaires contre le colonel Lando Ngoyo, auteur de violation de ses droits humains fondamentaux que sont l'intégrité physique et la liberté».

Malheureusement, «toute la documentation pertinente, pour ester en justice, devenait impossible à obtenir aussi bien au Commissariat de police de la Mfoa qu'à la Direction générale de la police et à l'Inspection générale de la police, du fait d'une conspiration du blocage au sein de ces services de sécurité publique pourtant auxiliaires de la justice. Toutes les actions récurives auprès du Ministère de l'intérieur et même de la Présidence de la République ont été ignorées et sont demeurées sans suite. Et le dossier d'instruction de cette procédure au sein du cabinet du juge d'instruction du Tribunal de grande instance de Brazzaville a mystérieusement disparu».

«Au regard de cette consécration de l'impunité d'un officier supérieur de police, au moyen d'une conspiration du blocage au sein de la Police nationale, qui soulève ainsi de sérieuses préoccupations quant à l'état de l'administration de la justice et de l'autorité du pouvoir judiciaire au Congo, l'O.c.d.h recommande aux autorités judiciaires congolaises entre autres, de: mener une enquête approfondie et indépendante sur les allégations de violations des droits humains impliquant les forces de l'ordre, en mettant l'accent sur les responsabilités des officiers de police concernés, notamment le colonel Lando Ngoyo Louis, le colonel Moudilou Jean-Gervais, du capitaine Songha et du capitaine de la gendarmerie nationale, Guy Ferdinand Ntsayounga; garantir l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire, en traitant cette affaire de manière transparente, sans aucune forme d'ingérence ou de pression politique; assurer la protection des victimes, des témoins et de leurs familles, tout au long de la procédure judiciaire, en évitant toute forme de discrimination, de représailles ou d'intimidation», a-t-il poursuivi.

A la communauté internationale, l'O.c.d.h recommande de «suivre de près cette affaire et exprimer publiquement sa préoccupation quant aux violations des droits humains et à l'impunité policière en République du Congo; encourager le dialogue et la coopération entre les autorités congolaises et la communauté internationale, pour promouvoir le respect des droits humains et l'Etat de droit au Congo».

Réagissant aux questions des journalistes, Franck Tchimbinda a souligné que «dans cette affaire, toutes les autorités sont au courant». Il a promis que «si jamais les dossiers continuent à disparaître, l'O.c.d.h continuera aussi à dénoncer et les autorités continueront à être informées, jusqu'à ce qu'elles finissent par comprendre que nous avons, au sein de l'administration publique, des fonctionnaires véreux qui ne veulent pas voir l'avancement de ce pays».

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

néral du Congo, en utilisant un fonds pour la coopération Sud-Sud de Chine, en collaboration avec le Pam et avec la participation active du gouvernement congolais», a rappelé, pour sa part, le diplomate chinois, Ma Fulin.

Réceptionnant l'assistance alimentaire, la ministre Mboukou-Kimbatsa, a salué les efforts du gouvernement chinois qu'elle a vivement remercié. «En ce qui concerne notre

département ministériel, cette lutte contre la précarité est incarnée par la nouvelle politique d'action sociale avec son plan d'action 2023-2026. Pour réussir à instaurer au Congo un socle minimum de protection sociale et ne pas laisser un seul citoyen sur le bord du chemin, le ministère des affaires sociales a besoin de l'appui des partenaires», a-t-elle affirmé.

Martin BALOUATA-MALEKA

Coopération Congo - Chine

Don chinois de 2.447 tonnes de riz d'une valeur de 1,8 milliards de francs Cfa

La Chine a fait un don de 2.447 tonnes de riz d'une valeur de 3 millions de dollars américains (environ 1,8 milliards de francs Cfa), au Congo, pour répondre aux besoins alimentaires immédiats des populations vulnérables de Brazzaville et de Pointe-Noire. La cérémonie de remise de ce don, a eu lieu samedi 17 juin 2023, dans l'enceinte du Pam (Programme alimentaire mondial), à Brazzaville, entre Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo et Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, en présence de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, Mamadou Mbaye, représentant par intérim du Pam au Congo et Alain Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo, organisation choisie pour la distribution de ce don.

Le don alimentaire chinois est destiné pour lutter contre la faim auprès des populations congolaises, à l'heure où des parlementaires du monde ont signé un pacte mondial dont l'objectif est de pousser les États membres de la Fao (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), à lutter contre la faim et la malnutrition. Il sera distribué à environ 167 mille personnes déjà recensées dans les deux grandes villes du Congo.

Depuis le lancement de l'assistance alimentaire en zones urbaines en 2020, le Pam collabore étroitement avec le



Photo de famille après la remise du don.

Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, pour identifier les ménages bénéficiaires, sur

la base du registre social universel (R.s.u) élaboré dans le cadre du programme de filets sociaux.

«Ce riz sera distribué à partir de la semaine prochaine, en appui aux efforts du Ministère des affaires sociales, qui œuvre, sans relâche, pour protéger les familles les plus impactées par la hausse des prix des aliments, et dans la lignée du plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023 adopté par le gouvernement l'année dernière. A Brazzaville, environ 100.000 personnes des arrondissements de Makélékélé, Baongo, Ouenzé, Talangaï, Mfilou, Madibou et Djiri recevront cette assistance. A Pointe-Noire, les distributions auront lieu dans les arrondissements de Lumumba, Tié-Tié, Loandjili, Mongo-Mpoukou et Ngoyo, pour 67.000 bénéficiaires», a précisé, Mamadou Mbaye, le représentant par intérim du Pam au Congo.

Ministère de l'économie et des finances

Une option claire: «la performance économique et financière à l'horizon 2026»

per la culture de performance. Au ministre de l'économie et des finances, il a indiqué de créer les conditions pour que dans la durée les enseignements reçus produisent des résultats. Au terme de l'atelier, le professeur Louis Bakabadio, conseiller du Président de la République, a remis au

L'atelier de formation des cadres managériaux organisé, du 12 au 16 juin 2023, au Grand hôtel de Kintélé, au Nord de Brazzaville, par le Ministère de l'économie et des finances, sur la réforme de la gouvernance des finances publiques s'est achevé sur l'appel du ministre Jean-Baptiste Ondaye aux cadres de son département ministériel à «sortir de leur zone de confort, pour viser le changement» et rendre possible la gestion axée sur les résultats. «Devenez, dans le cadre de la vision de notre action commune, des vecteurs de la performance économique et financière à l'horizon 2026», leur a-t-il lancé.

L'atelier de Kintélé est un grand repère dans la réforme de la gouvernance des finances publiques. Les cadres du Ministère de l'économie et des finances ont échangé sur des sujets aussi riches que variés comme le leadership et la conduite du changement, la gestion axée sur les résultats (Gar), le changement de la performance, le suivi-évaluation, etc. Les communications des experts et les débats qui en ont suivi prouvent que le ministre Ondaye a créé une onde de choc qui rend possible le changement de mentalités.

«C'est le lieu de relever que le Congo n'est pas à sa première expérience de mise en œuvre d'une culture de gestion axée sur les résultats. Les leçons tirées tout au long de cet atelier montrent que le principal obstacle réside dans la réticence de chaque acteur à sortir de sa zone de confort en raison



Le ministre Ondaye (deuxième à partir de la gauche) et ses trois collègues du gouvernement

de l'incertitude induite par le changement», a dit Jean-Baptiste Ondaye dans son allocution de clôture, en présence de trois collègues du gouvernement, des représentants des organismes d'appui au développement, des conseillers, directeurs généraux, centraux, responsables des services et organismes du Ministère de l'économie et des finances,

sans oublier les membres du Comité d'organisation et des commissions associées. Selon le ministre de l'économie et des finances, «l'argument qui sous-tend cette réticence est celui développé par une experte au cours des travaux, que je cite en ces termes: «On ne peut pas s'attendre à un résultat différent lorsqu'on fait les choses de la même



Photo de famille des participants autour des ministres.

manière». «De la sorte, les acquis de l'atelier de Kintélé nous permettront d'opérationnaliser le projet de société de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, «Ensemble, poursuivons la marche» ainsi que le programme d'actions du gouvernement», a-t-il précisé. Signalons que le mot des experts a été lu par M. Constant Zézé, expert international qui a déclaré que «toutes les sociétés qui réussissent, ce sont les sociétés qui sont fondées sur l'agir humain. L'agir humain réussi utilise les outils suivants: la maîtrise de la conduite du changement; le déploiement du management de performance et la gestion axée sur le résultat; l'exercice d'un leadership transformationnel et la

mise en place d'un système de suivi et évaluation». Par ailleurs, le Comité des experts a fait des recommandations aux participants, en demandant de capitaliser la démarche participative, finaliser le plan stratégique et dévelop-

per la culture de performance. Au ministre de l'économie et des finances, il a indiqué de créer les conditions pour que dans la durée les enseignements reçus produisent des résultats. Au terme de l'atelier, le professeur Louis Bakabadio, conseiller du Président de la République, a remis au

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Erratum

Dans l'article publié dans notre précédente édition, en page 8, il est écrit que l'atelier s'est tenu à Kinkala. C'est une erreur. L'atelier s'est bien déroulé au Centre international de conférence de Kintélé. Kintélé est une commune voisine de Brazzaville et relevant du Département du Pool. Toutes nos excuses aux lecteurs pour ce lapsus.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/002/2023/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif à la Mise en place d'un SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE - SMQ conforme à la norme ISO 9001:2015

Pour recevoir le cahier des charges par email, nous vous invitons à télécharger, à partir du 16/06/2023, le présent avis d'appel d'offres, le cacheter, le signer et l'envoyer à l'adresse email suivante : appel-offres@bcicongo.com

La date limite de dépôt des plis est fixée au **Lundi 17 Juillet 2023 avant 15h00** (Heure Locale en République du Congo)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)

AVENUE AMILCAR CABRAL
B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens
Service Achat (2 e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure.

La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

NB : les cahiers des charges ne sont plus disponibles sous format papier

André COLLET
Le Directeur Général

16 juin, Journée de l'enfant africain

Le Congo a, enfin, relancé le parlement des enfants, dirigé par Grâce Baboutila

La célébration de la journée de l'enfant africain, le 16 juin dernier, est marquée cette année, en République du Congo, par l'installation du parlement des enfants. La cérémonie s'est déroulée vendredi 16 juin 2023, au Palais du parlement, sous le patronage du président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, en présence de Michel Mayinga, premier vice-président du sénat, représentant le président du sénat, du ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, de Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, tutelle du parlement des enfants, de quelques membres du gouvernement, de Christophe Muzungu, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RD Congo, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations unies, des responsables des agences des Nations unies dont Mme Chantal Umtoni, la représentante de l'Unicef, etc.

élèves de sa classe, être engagé dans une association à l'école ou dans la communauté, etc. Le parlement des enfants est une tribune d'expression démocratique qui permet à ses membres de débattre des sujets liés à l'enfance, émettant des idées pouvant inspirer les gouvernants du pays, selon le droit des enfants à exprimer librement leurs opinions sur toute question les concernant.

La République du Congo s'est de nouveau dotée d'un parlement des enfants. Il est dirigé par la députée junior Grâce Baboutila. L'expérience avait été lancée en 2003. Mais, la structure mise en place à l'époque, avec l'assistance de l'Unicef, n'avait pas de cadre réglementaire. Elle avait fini par disparaître du paysage. Cette fois, le gouvernement a pris les précautions nécessaires, en adoptant, en décembre 2022, en conseil des ministres, à l'initiative de la ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action



Isidore Mvouba et les membres du bureau du Parlement des enfants du Congo.



Isidore Mvouba félicitant Grâce Baboutila, la présidente du Parlement des enfants du Congo.



Une vue des députés juniors pendant leur session inaugurale.

manitaire, le Parlement des enfants du Congo compte 328 membres, appelés députés juniors, dont 240 siègent aux sessions parle-

C'est un espace de formation et d'éducation à la citoyenneté. Ainsi, à l'occasion de la journée de l'enfant africain, le vendredi 16 juin dernier, le parlement des enfants du Congo, après son installation, a tenu sa session inaugurale, en élisant son bureau de sept membres, dirigé par la députée junior Grâce Baboutila. Le Congo est un pays qui fait des progrès dans la protection des droits des enfants. Rappelons que la journée de l'enfant africain a été instituée par l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine) devenue U.a (Union africaine), en souvenir du massacre de centaines d'enfants, le 16 juin 1976, lors d'une marche pour leurs droits, à Soweto, en Afrique du Sud, par le pouvoir blanc de l'apartheid. Elle a été célébrée pour la première fois le 16 juin 1991.

Urbain NZABANI



Photo de famille des membres du Parlement des enfants du Congo et des officiels.

humanitaire, le texte qui deviendra le décret n°2023-25 du 23 janvier 2023 portant création, organisation, composition et fonctionnement du Parlement des enfants du Congo. Les textes pertinents en la matière étant la convention internationale relative aux droits de l'enfant et la charte africaine des droits et du bien-être

de l'enfant, qui engagent les Etats parties, dont notre pays, à développer, au plan national, des mécanismes devant permettre aux enfants d'exprimer librement leur opinion sur les questions les concernant. Structure apolitique, placée sous la tutelle du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action hu-

mentaires au niveau national, départemental et communal. Il y a des critères pour être élu député junior: avoir un âge compris entre 8 et 17 ans; faire preuve de leadership à l'école et/ou dans la communauté; être capable de s'exprimer devant un grand public et d'écrire en français; être parmi les dix meilleurs

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Le Petit Futé, un groupe français, va publier le prochain guide de voyage sur le Congo

Directeur commercial de Petit futé (Groupe d'édition français qui produit des guides touristiques français et internationaux), Guillaume Vorburger a été reçu en audience, jeudi 15 juin 2023, par la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, à son cabinet situé à l'Hôtel Pefaco Maya à Brazzaville. Les deux personnalités ont parlé des enjeux touristiques et de la mise en place d'un partenariat pour le secteur dans le prestigieux du guide français «Petit Futé». Selon Guillaume Vorburger, il s'agit de s'appuyer sur le savoir et la volonté de Madame la ministre, afin d'avoir un guide plus réaliste.



Le directeur commercial du Petit Futé (à gauche) et Mme la ministre.

Abordant le volet du partenariat entre le Congo et son groupe, Petit Futé, Guillaume Vorburger a indiqué que celui-ci va se baser surtout sur le savoir-faire du Ministère congolais en charge du tourisme, pour l'élaboration de l'éditorial. «L'enjeu de ce partenariat consistera à mettre en avant la destination du Congo-Brazzaville, avec ses énormes richesses qui vont attirer des touristes», a-t-il souligné.

«Le guide Petit Futé du Congo est le seul guide francophone existant sur la destination. La dernière édition a pu bénéficier de 19.000 exemplaires vendus. La prochaine édition va paraître en fin janvier ou début février 2024. Trente à quarante mille exemplaires seront distribués en France auprès des touristes et en local auprès des décideurs congolais et des personnes vivant ici, qui ont l'envie de redécouvrir ce beau pays», a-t-il ajouté.

Narcisse MAVOUNGOU

Nécrologie

Célestin Mpoua dit Bébété s'en est allé

Champion d'Afrique de handball avec l'Inter-club en 1985, en tant qu'athlète, plusieurs fois qualifié à la Coupe du monde en tant qu'entraîneur national avec les Diables-Rouges handball dames et les Léopards de la RD Congo, entraîneur successful de plusieurs clubs, entre autres Inter-club, Asel, Cara, D.g.s.p, Célestin Mpoua dit Bébété est décédé lundi 19 juin 2023, à 18h40, au C.h.u de Brazzaville, des suites d'une longue et pénible maladie.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au Quartier

Trois poteaux, à Massengo, dans le 9^{ème} arrondissement de Brazzaville, Djiri. La date de l'inhumation sera communiquée dans nos prochains numéros.

L'horizon Africain présente ses condoléances à la famille du handball congolais, ainsi qu'à la famille biologique de l'illustre disparu.

Luze Ernest BAKALA



REMERCIEMENTS

M. Edgard MAHOUKOU, agent de La Semaine Africaine, remercie les parents, amis et connaissances, notamment le Haut conseiller Joachim Mbanza, le personnel du journal L'Horizon africain, les frères Cyr et José Ebina, tous les travailleurs de l'hôtel Saphir, le colonel Basile Boka, commandant de la Garde républicaine, le colonel Sturge Martial Bokouaka, le commissaire colonel Jean Achille Willy Bounsoungou "le DSP", le colonel Landry Mousseti, le colonel Jean-Michel Nkaya, le commandant Jim Mbelolo, le capitaine Prince Brunel Palesongou "Trésorier général de la DGAF", le lieutenant Olof Ngakosso Morapi, M. Armand Serge Zanzala, Mlle Klen Divoko Divoko "Diable rouge handball-France", Père Jonas Bangui, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires "Sainte Marie de Ouenzé". Pour leur assistance lors du décès, le 27 mai 2023 à Brazzaville, de son frère cadet Armand Cyriaque MAHOUNKOU "Carlos Mozer", inhumé le mercredi 14 juin 2023 au cimetière privé Loukanga 21. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Sénat

Les élections sénatoriales prévues en août ou septembre 2023

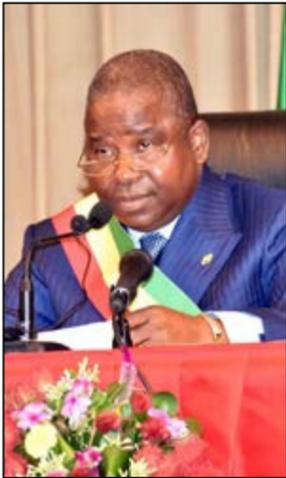
L'équipe sénatoriale actuelle tient sa dernière session, la 18^{ème} ordinaire administrative, du 2 juin au 13 août 2023. Elus pour un mandat de six ans renouvelable, les vénérables sénateurs, tout au moins ceux qui veulent renouveler leurs mandats, vont devoir se présenter devant leurs électeurs. Les élections sénatoriales devant avoir lieu entre le 16 août et le 11 septembre, cette année. D'ici quelques jours ou semaines, le décret convoquant le corps électoral en vue des sénatoriales va sans doute être publié.

A l'ouverture de la 18^{ème} session ordinaire administrative du sénat, le vendredi 2 juin dernier, Pierre Ngolo, le président de cette chambre, n'a pas fait mystère du rendez-vous électoral qui arrive à grands pas pour les sénateurs. «Forts de l'expérience accumulée et fidèles au serment du 12 septembre 2017, faisons de la dernière session ordinaire de la troisième législature, la session de la maturité accomplie», a-t-il déclaré pour conclure son discours d'ouverture de cette session.

Ainsi, la chambre haute du parlement doit être renouvelée cette année. Le corps électoral, composé de 1.154 électeurs, uniquement les conseillers municipaux et départementaux, va devoir renouer avec l'isoloir. Le scrutin se déroulera en principe dans les sièges des conseils départementaux et municipaux. Le Congo compte dix conseils départementaux (Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza, Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala)

et 16 communes dotées de conseils municipaux dont Brazzaville et Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du pays. Les conseillers départementaux et municipaux vont élire les 72 sénateurs qui composeront la quatrième législature (2023-2029).

Avec ses 650 conseillers locaux, soit 56,32% de l'électorat, le P.c.t (Parti congolais du travail), premier parti de la majorité présidentielle en termes électoraux, est sûr de renouveler sa majorité au sénat où il compte actuellement 44 sénateurs. Mais, la concurrence entre candidats est rude au sein de ce parti où l'enjeu est au niveau de la validation des candidatures. Quels candidats seront retenus parmi les sénateurs sortants et les nouveaux candidats à la candidature? Par ailleurs, les alliés du P.c.t, à savoir le Club 2002 Pur (Parti pour l'unité et la république), le M.c.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), le R.c (Rassemblement citoyen), la D.r.d (Dynamique républicaine pour le dévelop-



Pierre Ngolo.

pement), le R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), le Mar (Mouvement action et renouveau), le Pulp (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès), l'U.d.l.c (Union des démocrates et des libéraux congolais) et même les indépendants comptent sur lui, pour pouvoir retrouver leurs sièges au sénat.

A l'opposition, seuls deux partis disposent de sièges au sénat. Il s'agit de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) qui a deux sénateurs et du P.r.l (Parti républicain libéral) qui a un sénateur. Le M.c.d.di avait vu son sénateur basculer à l'opposition, en devenant membre de l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes) de feu Guy-Brice Parfait Kolélas. Peut-être que le parti d'Euloge

Landry Kolélas va pouvoir reprendre son siège sénatorial dans le Département du Pool. Ces trois ou quatre partis peuvent prétendre conserver leurs sièges et peut-être même en conquérir d'autres. Tout dépend de leurs négociations avec le P.c.t qui dispose de la majorité de conseillers dans 24 conseils départementaux et municipaux sur les 26 qui existent. La deuxième force politique au sénat étant les indépendants, soit 11 sénateurs élus sous ce label.

Les élections sénatoriales sont, enfin, le grand rendez-vous politique de cette année, avant la présidentielle de mars 2026 à laquelle la candidature à sa propre succession, du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a été déjà annoncée par son Premier ministre Anatole Collinet Makosso, à qui l'on n'hésite plus à attribuer la casquette de futur directeur de campagne. Mais, certains avancent aussi qu'un remaniement gouvernemental pourra intervenir, après les sénatoriales, surtout que certaines langues, à la majorité, donnent Pierre Ngolo partant de la tête du sénat, après son décrochage de la direction du P.c.t. Attendons de voir d'abord à quoi ces sénatoriales vont déboucher, entre le renouvellement des acteurs et leur continuité!

Jean-Clotaire DIATOU

Commentaire

Meurtre de Mme Anne Félicité Massamba-Débat: un règlement de comptes?

Fille de l'ancien Président de la République, feu Alphonse Massamba-Débat, Anne Félicité Massamba-Débat (66 ans), célibataire sans enfant, qui était rentrée d'un séjour en France, a été assassinée dans la nuit du mardi 13 juin 2023, à son domicile familial, sis vers le Marché Total, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, dans le voisinage de la Capped. Le meurtre a été commis à l'aide d'un couteau de cuisine, entre 19h et 21h30. Le procureur de la République, André Oko-Ngakala, s'est rendu sur les lieux, mercredi 14 juin, dans la matinée, accompagné de policiers, pour faire le constat. Une enquête policière a été ouverte. Mais, quelques éléments semblent indiquer qu'il pourrait s'agir d'un règlement de comptes.



Le corps d'Anne Félicité dans la maison, après son assassinat.

En attendant l'aboutissement de l'enquête de police, si celle-ci peut permettre de définir les circonstances et révéler le mobile du meurtre, l'hypothèse d'un règlement de comptes semble être une piste sérieuse. En effet, le meurtre effroyable de la fille de l'ancien Président de la Répu-

blique ne semble pas relever d'un acte d'insécurité lié aux groupes de bandits armés d'armes blanches appelés «bébés noirs».

Selon les témoignages, l'arme qui a servi au crime est un couteau de cuisine que le ou les agresseurs auraient trouvé dans la maison même. Or, généralement, les bandits

sont munis de leurs propres armes, avant de s'introduire dans un domicile. Ce qui suppose que le ou les meurtriers se sont introduits dans la maison non armés.

Autre détail qu'on apprend des témoignages, c'est le remue-ménage dans la chambre de la victime. Ce qui donne l'idée que le ou

les agresseurs étaient à la recherche un objet précis: un document, de l'argent, des bijoux ou des objets cachés. Ce qui donne à penser que le ou les meurtriers sont des gens qui connaissent la maison.

Enfin, l'heure du meurtre (entre 19h et 21h30) n'est pas généralement celle où les bandits armés opèrent.

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Yakamambu et ses amis, Itoua, Mboundou et Tati, ont constaté un phénomène qui prend de l'envergure dans les grandes villes de notre pays: la présence de clochards ou de sans-domicile-fixe et des enfants-de-la-rue. Tout le monde feint d'ignorer ce phénomène grandissant. La cause est que l'esprit de solidarité et de fraternité d'antan au sein de nos familles n'existe plus. Il y avait toujours quelqu'un pour accueillir tout membre de la famille en détresse, malade ou empêtré dans de mauvaises situations. Malheureusement, l'on voit actuellement de pauvres gens dormir dans les marchés et errer dans les différents grands ronds-points. C'est triste que l'on soit arrivé là, dans notre pays où il n'y a jamais eu des «dépottoirs» de personnes. Nos mentalités ont changé en mal en ce 21^{ème} siècle. Nous sommes devenus de plus en plus égoïstes.

Quant aux causes du phénomène des enfants-de-la-rue, elles sont, entre autres, la paupérisation des familles, les crises et conflits armés dans notre pays, les violences et les maltraitances, la crise de l'autorité parentale et la sorcellerie. Par conséquent, les enfants sans contact avec les parents, abandonnés à eux-mêmes, et qui, entre temps, n'ont pas eu la chance d'être recueillis dans des orphelinats comme celui de la révérende Sœur Marie Brigitte Yengo, deviennent des vagabonds errant par ci et par là, vivant de mendicité.

Une ex enfant-de-la-rue de Kinshasa en parle dans son livre, «Survivre pour voir ce jour», en ces termes: «Depuis plusieurs années, la misère, le désœuvrement et l'irresponsabilité de certains parents ont jeté des milliers d'enfants dans les rues de Kinshasa. L'accusation de sorcellerie est bien souvent l'élément déclencheur. Pour vivre, la plupart font de petits boulots, certains mendient et doivent se prostituer. D'autres sont en bandes organisées que l'on appelle les kulunas. Ils sèment la terreur dans les quartiers, en arrachant téléphones portables, bijoux et sacs à main des passants. Incarnation des plus miséreux parmi les miséreux, ils suscitent la méfiance et la colère des habitants».

Ce que dit Rachel Mwanza à propos des enfants-de-la-rue de Kinshasa, est aussi valable pour les enfants-de-la-rue de nos villes comme Brazzaville et Pointe-Noire. C'est vrai et triste. Yakamambu et ses amis espèrent que notre gouvernement ne ménagera aucun effort pour enrayer ce phénomène. Sinon, nos enfants-de-la-rue, quand ils auront grandi, seront, cela va sans dire, des personnes constamment dans le besoin; des personnes qui n'auraient pas d'autre choix que de sombrer dans la criminalité; des futurs koulounas, «Américains», bébés noirs, etc. Ils ne pourront plus vivre honnêtement, car pour beaucoup d'individus qui sont au bas de l'échelle sociale, vivre honnêtement apparaît impossible. Il faut faire d'urgence quelque chose. Les enfants sont comme une plante; il faut les entretenir avec suffisamment d'attention et beaucoup de patience.

À ce propos, Saint Jean-Paul II disait: «Une communauté qui refuse les enfants, qui les marginalise ou qui les plonge dans des situations sans espoir ne pourra jamais connaître la paix». D'autre part, «la misère, ça ne se gère pas; ça se combat», dit l'Abbé Pierre. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

Chez eux, les opérations criminelles se déroulent bien souvent entre 1h et 4h du matin, temps durant lequel le sommeil est roi. En dehors des quartiers périphériques de la capitale où il est dangereux de se retrouver dans la rue ou dans certaines zones dès la tombée de la nuit. Il reste seulement à savoir s'il n'y avait pas d'électricité au moment où l'assassinat a eu lieu, dans cette ruelle qui est une impasse.

Voilà les éléments de témoignage qui orientent le mobile du meurtre vers un règlement de comptes plutôt que vers un assassinat crapuleux.

Les associations de défense des droits des femmes au Congo devraient se réveiller pour exprimer leur indignation face à l'inquiétante montée des crimes horribles contre

les femmes ces derniers temps. En effet, le 26 avril dernier, tôt le matin vers 6h, une femme avait été découverte dans sa maison, morte éborgnée, dans son lit, après avoir été violée, au Quartier Ngamakosso, dans le 6^{ème} arrondissement Talangai.

Au début de ce mois de juin, une femme a été tuée de coups de pilon à la tempe, à Ouesso, après avoir été également violée. Et depuis cette semaine, on parle du meurtre par égorgement, d'Anne Félicité Massamba-Débat, et là aussi, il y aurait eu viol. Vaut-il continuer à ne défendre les droits des femmes que par les pagnes du 8 mars, dans une société qui est en train de devenir cruellement masochiste?

Urbain NZABANI

Vincent De Paul Tsoungui Belinga, économiste principal de la Banque mondiale

«Le pays doit impérativement diversifier ses actifs, de sorte à être moins dépendant du pétrole»

Un rapport sous forme de «Mémorandum économique de la République du Congo», intitulé «La voie vers la prospérité pour la République du Congo», avec pour sous-titre, «Mettre en place les fondations pour la diversification économique», élaboré par six experts de la Banque mondiale dont le Camerounais Vincent De Paul Tsoungui Belinga, économiste principal, a été publié au mois de mars 2023. A travers son analyse, ce rapport propose des solutions pour sortir l'économie du pays de son ralentissement et miser sur la diversification économique. Dans l'interview qu'il nous a accordé, l'un des auteurs du rapport, Vincent De Paul Tsoungui Belinga,

* Le «Mémorandum économique de la République du Congo» propose des pistes de solution pour une véritable diversification de l'économie congolaise. Que faut-il faire pour atteindre cet objectif?

** Je voudrais commencer par vous remercier de l'opportunité qui m'est donnée de parler davantage du Mémorandum économique de la République Congo, récemment publié par la Banque mondiale. Ce rapport qui vient en appui à la volonté du gouvernement de diversifier l'économie, exprimée à travers le Plan national de développement 2022-2026, souligne que, pour inverser les récents revers économiques que la République du Congo a connus et lui permettre de se mettre sur la voie d'une prospérité durable, le pays doit impérativement diversifier ses actifs, de sorte à être moins dépendant du pétrole, en mettant l'accent sur la mise en place d'institutions plus solides, pour améliorer le climat des affaires, l'accumulation de capital humain et physique et une exploitation plus équilibrée de ses ressources naturelles. Il est heureux de constater que le gouvernement a entrepris ou envisage d'entreprendre quelques réformes et initiatives avec, pour certaines, l'appui des partenaires au développement. Je citerai notamment la création du Guichet unique pour la création des entreprises, la mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation entre le secteur public et privé, la digitalisation en cours pour les déclarations fiscales et paiement des impôts, l'adoption d'une nouvelle loi anti-corruption et décret sur les conflits d'intérêts, l'adoption des lois sur le crédit-bail et de l'affacturage, la réforme en cours sur les inspections auprès des entreprises privées, l'apurement progressive des arriérés domestiques. Cependant, beaucoup restent à faire, notamment en matière de mise en œuvre des réformes.

* Vous avez dit, dans votre analyse, que le modèle de développement actuel ne génère presque pas une crois-



Vincent De Paul Tsoungui Belinga.

sance économique durable et des emplois productifs à l'avenir. Que proposez-vous pour corriger cette tendance?

** Le Mémorandum économique propose en détails des pistes de politiques publiques susceptibles de stimuler la croissance future de manière durable et de contribuer à la création d'emplois productifs, en appui au nouveau Plan national de développement (P.n.d) 2022-2026. Il s'agit, entre autres, de:

- supprimer les obstacles à la concurrence, en limitant le pouvoir de marché des entreprises publiques par exemple, en encourageant la participation du secteur privé dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications et en modernisant les lois sur la concurrence et les capacités de contrôle;
- accélérer la transformation numérique en créant un environnement propice à la participation du secteur privé, en facilitant l'adoption des technologies numériques et en développant les compétences dans ce domaine;
- assurer un approvisionnement fiable en électricité, en rétablissant la rentabilité du secteur, en renforçant la réglementation et en investissant dans les réseaux de transport et de distribution;
- renforcer la compétitivité et la diversification commerciales, en réduisant les droits de douane, en réexaminant les mesures non-tarifaires, en concluant les négociations commerciales régionales et en renforçant les marchés locaux;
- améliorer l'efficacité du sys-

tème logistique, en examinant de près les contrats de partenariat public-privé et en adoptant un système informatique unifié pour le commerce maritime;

- soutenir le développement de l'écotourisme, en réglementant et en finançant la protection du patrimoine naturel, en renforçant les organismes de réglementation et de contrôle et en développant les infrastructures de transport et les efforts de marketing.

* Selon le Comité national économique et financier, tenu le 24 mars 2023, à Brazzaville, l'économie congolaise connaît une reprise, mais celle-ci a été entravée par la baisse du P.i.b de la production pétrolière, en dépit de la bonne tenue des cours de pétrole. En conséquence, le taux de croissance du P.i.b a été estimé à 1,4% en 2022, après une récession de 1,5% en 2021. En 2023, la croissance du Congo s'élèverait à 3,7%. Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

** La baisse continue de la production pétrolière sur trois années consécutives depuis 2020 nous rappelle l'urgence d'un changement de modèle économique. Bien qu'il soit projeté une reprise à la hausse de la production pétrolière en 2023-2024, cette reprise reste incertaine. Et même si elle arrive, les projections de long-terme prévoient une baisse tendancielle de la production pétrolière due au tarissement des puits de pétrole et à la baisse de la demande mondiale des énergies fossiles, à

cause de la transition vers des énergies propres ou vertes. Certes, le retour de la croissance commencée en 2022 va continuer en 2023, conformément à nos propres projections. Mais, elle n'est pas suffisante, pour réduire la pauvreté de manière substantielle, au vu de la croissance démographique. Il faudra plus que doubler ce niveau de croissance espérée de 3.7% chaque année au cours de la décennie, pour pouvoir retrouver le niveau de revenus par habitant de la République du Congo de 2014, avant le choc pétrolier et réduire sensiblement les niveaux de pauvreté. Le gouvernement devrait donc accélérer les réformes, y compris celles proposées par le Mémorandum économique, et la mise en œuvre du nouveau P.n.d, pour une transformation structurelle de l'économie congolaise.

* L'agriculture, branche fondamentale de l'économie nationale qui emploie plus de 50% de la population, reste pauvre, déséquilibrée et archaïque. Le Congo recourt aux importations qui s'élèvent à plus de 100 milliards de francs Cfa chaque année, pour satisfaire ses besoins alimentaires. L'agriculture traditionnelle reste prépondérante. Que faire pour relever ce défi?

** Une mobilisation importante des ressources publiques comme privées est incontournable avec une focalisation sur l'innovation agricole; les infrastructures essentielles telles que la réhabilitation des routes rurales et leur maintenance, l'infrastructure de commercialisation, l'accès à l'eau et à l'électricité; une meilleure gouvernance (organisation des coopératives, environnement des affaires, accès au crédit) dans le secteur agricole et le développement du capital humain et des compétences. Par ailleurs, face à la hausse des températures et à la modification des régimes de précipitations, il est essentiel que les agriculteurs, en particulier les plus petits et les plus vulnérables, soient informés de l'impact de ces changements sur les rendements des cultures et puissent avoir accès à des variétés de semences plus résistantes. La promotion d'une agriculture climato-intelligente est essentielle, car elle peut accroître la productivité, renforcer la résilience, faire baisser les émis-

(Suite en page 10)

Plateforme Wash

Encourager les populations à s'approprier des solutions écologiques innovantes

La Plateforme Wash, que dirige Serge Patrick Mvouma, a organisé, jeudi 15 juin 2023, à Brazzaville, une réunion sur la mise en place des «Focus groupes» dans le cadre de «l'enquête sur la perception des Brazzavillois en matière de gestion des déchets». Financée, par le Precap (Projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des O.n.gs) et le C.c.o.d (Conseil de concertation des O.n.gs de développement), cette enquête a été réalisée dans quatre arrondissements de la ville capitale: Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto et Talangai. La rencontre s'est déroulée en pré-



Serge Patrick Mvouma de la Plateforme Wash.



Pendant la réunion de la Plateforme Wash.

sence des gestionnaires des quartiers des arrondissements concernés.

L'enquête sur la perception des Brazzavillois concernant la gestion des déchets, initiée par la Plateforme Wash, vise à identifier les problèmes auxquels sont confrontés les arrondissements de la ville capitale, afin de trouver des solutions idoines et adaptées pouvant aider à mieux gérer le ramassage des ordures ménagères dans les quartiers. Selon les résultats de l'enquête, «ces résidus qui proviennent des ménages, des animaux et des activités économiques sont évacués par le biais des bacs à ordures publics, dans les caniveaux et dans les parcelles abandonnées», a souligné Hippolyte Lombi, analyste de ladite enquête. S'agissant des pouvoirs publics, «environ 95% de Congolais ne sont pas satisfaits des prestations de la société nationale de ramassage d'ordure», souligne l'enquête.

Pour Serge Patrick Mvouma, l'objectif de cette enquête est d'emmener les populations à proposer des solutions qui vont leur permettre d'avoir accès aux services améliorés et adéquats en matière de gestion des déchets. «Nous nous attendons à ce que les chefs de quartiers s'approprient les résultats et les activités qui ont été mises en œuvre et de trouver des solutions durables, pour améliorer la situation de leurs arrondissement respectifs», a-t-il indiqué.

Lors de cette réunion, les quatorze quartiers qui font partie des quatre arrondissements touchés par l'enquête, ont été réparties en deux «groupes focus» de sept membres. «L'évacuation dans un délai de 48 heures des déchets stockés dans les bacs à ordures, le recyclage des résidus et l'abonnement aux opérateurs de collecte dans les zones non accessible par la société nationale de ramassage d'ordures», sont entre autres des solutions qui ont été proposées par les chefs des quartiers. Ils ont recommandé aux pouvoirs publics d'être plus strict sur l'applicabilité des textes en vigueur pour une bonne gestion des déchets. Notons que cette activité de la plateforme Wash, va s'élargir dans d'autres arrondissements.

Roland KOULOUNGOU

Chaque jeudi L'Horizon Africain sur le site internet: www.lhorizonafricain.com

Départementalisation harmonieuse de notre pays: le Département de l'Alima, une résurrection avec innovation

Dans mon discours de campagne aux élections législatives 2012 dans la circonscription jadis unique d'Oyo, je m'appesantissais, entre autres, sur la décentralisation, en vue de la départementalisation harmonieuse de notre pays et des avancées du statut de la communauté urbaine d'Oyo en commune, par la suite en chef-lieu du département de l'Alima. Je savais, en conscience, que la création du Département de l'Alima, avec comme chef-lieu, Oyo, sera une résurrection avec innovation.

Le Département de l'Alima, comme bien d'autres, avait existé entre 1959 et le début des années 70, à l'avènement du pouvoir populaire. En effet, par décret n°59/189 du 15 août 1959, les pères de la République congolaise avaient créé 13 départements qu'étaient: Alima; Léfini; Likouala-Mossaka; Létili; Pool; Bouenza; Nyanga-Louessé; Nkéné; Djoué; Equateur; Sangha; Kouilou et Likouala. Ce, afin de mieux organiser l'administration territoriale de la République naissante du Congo, créée le 28 novembre 1958, à Pointe-Noire.

Malheureusement, le pouvoir populaire, dans les années 70, abandonna l'organisation administrative des pères de la République, pour créer 9 régions au déséquilibre criant en entités administratives, de l'une à l'autre. La Conférence nationale souveraine, tenu à Brazzaville du 15 mars au 10 juin 1991 relança l'administration territoriale, en départements, comme à la naissance de la République. En 2003, le Président Denis Sassou-Nguesso promulgua la loi n°3-2003 du 17 février 2003 fixant l'organisation administrative et territoriale et qui, en son article 10, dispose que «le département est constitué d'au moins quatre districts», traduisant ainsi sa volonté de migrer vers une départementalisation harmonieuse de notre pays. Ce qui permettra de décongestionner les départements à fortes densités de districts, restés encore dans l'esprit des régions, notamment le Niari (14 districts), le Pool (13), les Plateaux (13), la Cuvette (10), la Likouala, très vaste département, bien que néant que 7 districts. Ces vastes départements ont, en face, la Lekoumou (5 districts), le Kouilou (6 districts), la Sangha (6).

La départementalisation de notre pays a donc des fondements historique, juridique et administratif, du fait de la nécessité de rapprocher l'administration de l'administré et de l'équité dans le partage du revenu national. Quand un administrateur ou administré d'Alembé doit traverser Abala, Ollombo, Gamboma, Ngo et atteindre Djambala pour une situation administrative, c'est criard. Quand ceux de Mbinda doivent traverser les

Districts de Mayoko, Moundou Sud, Moutamba, la commune de Mossendjo et continuer sur ceux de Makabana et de Louvakou, près de 325 km, pour atteindre Dolisie, le chef-lieu du Département du Niari, c'est très criard.

Mais, cette situation n'est pas impossible à solutionner. La solution est à portée de main. Elle passe par la création de nouveaux départements. C'est pourquoi, quand on alloue à tous les départements, quel que soit le nombre de districts, la même subvention d'aide au développement, c'est inadmissible. D'où la nécessité de départementaliser harmonieusement notre pays.

Ainsi, les Départements de l'Alima et autres pourront être créés. Les autres départements à créer n'auront peut-être pas un caractère de résurrection, sauf pour la Nyanga-Louessé, avec pour chef-lieu Mossendjo, qui ressuscitera et sera amputé de l'espace de la Nyanga, aussi à départementaliser pour être le Département de la Louessé.

Pour une départementalisation harmonieuse de notre pays, on pourra créer les Départements de l'Alima, la Louessé, le Pool Nord ou Mpangala, la Bouenza Nord ou Moukoulou, la Nyanga et la Moutamba. Il faut noter que la création de ces deux derniers nécessite celle des districts en leur sein, dans l'esprit de la réorganisation profonde de l'administration du territoire de notre pays. Pour le cas de Nianga dans l'actuel Département du Niari, le District de Ngoua II pourra être créé.

La création de l'Alima est aisée, du fait du rassemblement des districts riverains de l'Alima, notamment dans sa partie basse: Oyo; Bokouélé; Tchikampika; Boudji; Ollombo; Abala et Alembé. Mais, cette résurrection pause objectivement le problème de son futur chef-lieu. D'aucuns me demandent souvent pourquoi je parle d'Oyo. Je réponds que je parle d'Oyo, parce que j'y étais candidat aux législatives de 2012 et à la question: pourquoi j'y étais candidat? La réponse est que je voulais honorer les avancées de cette nouvelle ville créée au centre du Congo par le Président Denis Sassou-Nguesso, éclairé par la vision du visionnaire Marcel

Kooyo, qui parlait d'Oyo Poro, avant même la création du P.c.a d'Oyo (Poste de contrôle admiratif), en 1963, fruit des efforts de l'Asorba (Association des ressortissants de la basse Alima), qui suscita la volonté politique.

Le Président Sassou-Nguesso est aussi éclairé par le vœu de ma chère collègue Elbo (Edith Lucie Bongo Ondimba), qui rêvait d'une ville d'Oyo comme celle de Franceville. La création de cette grande ville au centre de notre pays, seule ville d'essence non coloniale dans notre pays, est un acte louable en termes d'aménagement et de maillage de notre pays en infrastructures de base.

Après en avoir fait une commune, il est souhaitable d'en faire un chef-lieu de département. Pour rappel, la verticale Oyo-Ollombo, riveraine de l'Alima, est le centre du Congo. Le Nord est constitué du dessus de cette verticale jusqu'à Bétou, et le Sud de son dessous jusqu'à Boko. Personnellement, la communalisation et la départementalisation harmonieuse de notre pays envahit, de longue date, mon esprit. En novembre 1999, j'écrivis, depuis Libreville, au Président Denis Sassou-Nguesso, à ce sujet. D'où ma candidature à Oyo, en 2012, pour en extérioriser cette ambition. Au regard des avancées infrastructurelles et administratives d'Oyo, (que j'ai connu dans les années 70) et la facilité de son accessibilité physique par les autres districts riverains de l'Alima, il est souhaitable qu'Oyo soit le chef-lieu du Département de l'Alima, une fois créé.

Aussi, la création de la Zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo, par la loi 33-2019 du 14 octobre 2019, avec bipole de centralisation, la commune d'Oyo et la communauté urbaine d'Ollombo, pourra amener aussi à penser que le chef-lieu du Département de l'Alima pourrait être ce bipole, puisque des aménagements profonds, en termes de centre-ville riverain d'Oyo-Ollombo, y sont prévus. Il n'est pas exclu que ce bipole d'Oyo-Ollombo constitue, un jour, une seule entité administrative pouvant abriter le chef-lieu du Département de l'Alima. On pourra en faire une grande commune dénommée Oyo-Ollombo, avec



Par Pierre Abélard Tsoumou.

deux arrondissements, celui d'Oyo et d'Ollombo. La résurrection du Département de l'Alima, avec simplement Oyo comme chef-lieu ou le bipole centralisateur de la Zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo est l'innovation, du fait que, jadis, son chef-lieu fut Boundji, qu'on pourra un jour ériger en commune.

Il sied de rappeler que la Zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo, qui est une agri-zone vaste de 7.063 km² regorge les Districts d'Oyo, Ollombo, Tchikampika, Bokouélé, Abala et autres, qui pourraient constituer la composition du Département de l'Alima en rêve. Objectivement, le Département de l'Alima renaitra avec une innovation pour son chef-lieu, au regard des paramètres sus énoncés.

La départementalisation de notre pays est une nécessité impérieuse et légalement possible, malgré les quelques obstacles d'appréhension. Il est donc souhaitable que les cadres de l'Alima, de la Louessé, de la Bouenza-Nord ou Moukoulou, du Pool-Nord ou Mpangala, de la Nyanga et de la Moutamba s'éveillent, en vue de susciter la volonté politique de la départementalisation de notre pays, bénéfique pour le développement de nos contrées, avec le rapprochement de l'administration de l'administré, le développement de la démocratie locale et l'apport de plus de flux financiers institutionnels pour le développement. Depuis la Conférence nationale souveraine, la création séquentielle de trois départements, notamment la Cuvette-Ouest, par le Président Pascal Lissouba, et les Départements de Pointe-Noire et Brazzaville par le Président Denis Sassou-Nguesso est insuffisante et ne s'harmonise pas avec l'esprit général de réorganisation de l'administration du territoire congolais.

Pierre Abélard
TSOUMOU

(Suite de la page 9)

sions de gaz à effet de serre. Elle peut également contribuer à l'augmentation des revenus et donc à la réduction de la pauvreté, tout en réduisant la déforestation et les émissions qui en résultent et en préservant la riche biodiversité du pays.

La Banque mondiale accompagne les efforts de la République du Congo pour relever ces défis. Par exemple, le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique en République du Congo (Proclimat Congo) soutient les petits agriculteurs dans la production résiliente et dans l'accès aux chaînes de valeurs, pour lutter simultanément contre la pauvreté et appuyer la diversification économique, en tenant compte des exigences du changement climatique d'une manière inclusive.

*** Les nouvelles technologies sont encore à l'état embryonnaire, quelle stratégie utiliser pour développer ce secteur?**

** Lors de la préparation du Mémoire économique du Congo, nous avons mené une petite enquête auprès d'un échantillon relativement réduit des entreprises congolaises, pour comprendre les obstacles à l'adoption des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans leurs activités. Elles ont cité par ordre d'importance:

- les contraintes financières;
- le coût élevé de l'énergie et de l'Internet;
- le manque d'informations et de connaissances;
- l'absence d'avantages économiques;
- le cadre réglementaire;
- le manque de compétences techniques et l'incertitude de la demande.

Le point de départ, pour les décideurs publics, devrait donc être de s'assurer que les conditions favorables à l'adoption des technologies sont en place, en termes d'accès aux infrastructures et à l'information, de suppression des goulots d'étranglement réglementaires, pour favoriser la concurrence et l'accès au crédit, de garantir une offre de qualité en termes de capital humain et de compétences.

En outre, la crise de la covid-19 nous a rappelé que l'adoption de la technologie, aujourd'hui, est une nécessité pour la survie des entreprises. A cet effet, elles doivent mieux s'organiser, adopter les bonnes pratiques de gestion, investir dans la formation et le recyclage de leur personnel, investir dans les nouvelles technologies, chercher de nouveaux marchés, collaborer entre elles, etc. Les chapitres 2, 3 et 4 du Mémoire économique proposent en détails des pistes qui pourraient contri-

buer davantage à l'adoption des nouvelles technologies.

*** Avec la présence de la Zlecaf, le Congo n'est pas encore prêt à faire face à la concurrence. Est-ce que le pays ne sera pas noyé?**

** Il faut, d'emblée, dire que la Zlecaf ne se résume pas qu'à une zone de libre-échange. Elle requiert une élimination progressive des barrières tarifaires, en tenant compte du niveau de développement de chaque pays et de la structure de son économie. Plus important, elle nécessite également l'abolition graduelle des barrières non-tarifaires, dans le but de créer un marché unique pour le continent, de permettre la libre circulation des biens et services à travers le continent et de renforcer la position commerciale de l'Afrique sur le marché mondial.

Il s'agit, donc, d'un outil de développement qui englobe l'industrialisation, les infrastructures, l'innovation et la technologie, la mobilisation des ressources et la coopération entre Etats, pour réaliser une transformation structurelle et inclusive des économies africaines. La Zlecaf offrira, donc, aux pays africains, y compris la République du Congo, des opportunités d'augmenter et de diversifier leurs exportations, d'accélérer la croissance et d'attirer des investissements directs étrangers. L'accord pourrait booster le commerce intra-africain, les revenus par habitant et ainsi permettre de sortir 30 millions de personnes du continent de l'extrême pauvreté, d'ici à 2035.

La République du Congo sera-t-elle noyée? Je ne le pense pas. Comme la plupart des pays africains, la République du Congo exporte principalement les matières premières (90% de ses exportations) hors de l'Afrique (l'Afrique représente seulement 7% des exportations congolaises, d'après les données officielles) et elle importe les produits manufacturés.

Au regard donc de cette structure économique assez similaire des pays africains, la Zlecaf aura un impact plus important sur les exportations et la diversification des pays africains, y compris la République du Congo. Cependant, la réalisation du plein potentiel de la Zlecaf en République du Congo ou dans d'autres pays africains dépendra de la mise en place de réformes structurelles importantes, comme je l'ai évoqué plus haut et des mesures de facilitation des échanges.

Propos recueillis par
Martin
BALOUATA-MALEKA

11^{ème} édition du Fespam

Les musiciens brazzavillois appelés à s'impliquer, pour la réussite de l'évènement

Dans le cadre des préparatifs de la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), prévue du 15 au 22 juillet à Brazzaville et à Kintélé, Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, a échangé, jeudi 15 juin 2023, avec les artistes-musiciens locaux de Brazzaville, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Olympique palace, en présence de Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam et d'autres acteurs culturels.

La rencontre entre le ministre Lydie Pongault et les artistes musiciens qui intervient à quelques semaines du démarrage du Fespam, a permis de lever les zones d'ombre sur l'organisation de la 11^{ème} édition qui se déroulera sous le thème: «La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité». Le Fespam n'avait plus eu lieu depuis sept ans, à cause de la crise économique et sanitaire qui a impacté nos modes de vie et fragiliser les économies mondiales. Cette année marque donc sa reprise, tous les deux ans.

Dans son adresse, la ministre Lydie Pongault a invité les musiciens à s'impliquer davantage, pour la bonne tenue du Fespam. «Je souhaite que chacun de nous soit l'ambassadeur de la 11^{ème} édition du Fespam. Nous devons mobiliser autour de nous, parce que c'est notre fête», a-t-elle indiqué. Elle a poursuivi en ajou-



Le commissaire général du Fespam et la ministre en charge de l'industrie culturelle.

tant que le pays doit aussi réserver un accueil chaleureux aux étrangers qui viendront participer au Fespam. «Nous allons recevoir également des étrangers qui vont venir fêter avec nous, nous devons les accueillir, parce que nous sommes vraiment un pays d'accueil», a-t-elle souligné. Par ailleurs, la ministre de l'industrie culturelle a encouragé les artistes à conscientiser les jeunes, pour préserver la paix

et la sécurité, lors des activités relatives à cet événement culturel, qui est de caractère panafricain. La 11^{ème} édition du Fespam prévoit des spectacles de musique en plein air et en salle, un symposium, un marché de la musique africaine, une exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et une croisière des participants sur le Fleuve Congo. Pour sa part, Gervais Hu-

gues Ondaye a focalisé son intervention sur le contenu de l'évènement. «Le thème de cette édition nous permettra de revisiter l'histoire de la rumba congolaise depuis sa création jusqu'à sa consécration mondiale. Il sera décliné en quatre sous-thèmes: les assises identitaires de la rumba congolaise; le rayonnement de cette musique et de cette danse en Afrique et dans le reste du monde; la relation entre la rumba congolaise, la littérature et les autres arts ainsi que les stratégies à mettre en œuvre pour assurer la promotion et la sauvegarde de ce genre musical», a-t-il indiqué.

Pour leur part, les artistes musiciens ont exprimé quelques préoccupations comme la prise en charge de leur participation, notamment le versement des cachets. Dans le passé, on a vu que le Fespam s'occupait plus des artistes étrangers, oubliant les locaux sur cette question. Ils ont aussi soulevé la question de la place de la musique religieuse africaine, en mettant en exergue les jeunes talents. La ministre Pongault a pris bonne note de ces propositions et a rassuré ses interlocuteurs.

Roland KOULOUNGOU

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Vers la construction du musée de l'esclavage du Royaume de Loango

La ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Marie-France Lydie Hélène et des loisirs Pongault, a reçu en audience, mercredi 7 juin 2023, à son cabinet de travail, sis à l'Hôtel Pefaco Maya-Maya, à Brazzaville, le président de la société Sisa ingenering, M. Laurent Benar, et la délégation qui l'accompagnait. Au centre de leur entretien, la présentation du projet de construction du musée de l'esclavage du Royaume de Loango.

Avant la présentation du projet à la ministre Pongault et aux membres de son cabinet, Laurent Benar a d'abord signalé que sa venue au Congo «est liée au futur projet du musée de l'esclavage de Loango». Selon lui, sa société, Sisa ingenering, va «développer la partie étude avant-projet, détaillée, sur la base d'une esquisse qui a été présentée à Madame le ministre et qui reprend toutes les attentes du musée de l'esclavage de l'histoire du Congo. L'objectif, c'est de pouvoir d'ici trois mois, débiter les travaux de construction du musée».

«Le comité d'experts historiques qui devrait être mis en place, je l'espère, entre nos deux pays, va permettre non



Laurent Benar et sa suite reçu par Mme le ministre.

seulement la mise en place du contenu, mais aussi de voir, à plus long terme, comment faire évoluer et intégrer le musée, en vue de faire participer la population locale et

accueillir les artistes locaux au sein de ce musée», a-t-il confié. La particularité de ce musée de l'esclavage est liée au site de la mémoire. Le nom certes du musée restera

inchangé, mais il sera aussi un lieu de recueillement mémoriel ouvert au public.

Narcisse MAVOUNGOU

Fête de la musique

L'If.c (Institut Français du Congo) de Brazzaville a organisé, le mercredi 21 juin 2023, un grand concert musical regroupant plusieurs artistes locaux, à l'occasion des festivités marquant la 41^{ème} édition de «la fête de la musique». L'évènement s'est déroulé à l'esplanade de cet institut, en présence de nombreux mélomanes. Notons que la fête de la musique a été créée en 1982 à Paris, Par Jack Lang, ancien ministre français de la culture.

Livre

Prince Maléla rend hommage à son père, Maléla-Soba

De nationalité congolaise, président de l'Association Les Congolais de Lille, ville française où il s'est intégré depuis une quinzaine d'années, Prince Maléla est un auteur bien inspiré. La preuve: quelques mois seulement après la publication de son roman «Scène de ménage à Brazzaville», son deuxième ouvrage, l'auteur vient d'inscrire un quatrième ouvrage à son compteur, intitulé «Au nom du père». Une œuvre littéraire en forme de biographie, dans laquelle il rend hommage à son père, Maurice Claude Maléla Soba, homme politique congolais né au Congo en 1947, et décédé à Brazzaville, le 18 novembre 2020.



Prince Maléla, auteur.



La couverture du livre, disponible en ligne.

Disponible sur Internet, «Au nom du père» est un ouvrage de 114 pages, publié, une fois de plus, à compte d'auteur et paru ce mois de juin 2023. Prince Maléla y rend hommage à son géniteur, membre du P.c.t (Parti congolais du travail), ayant occupé plusieurs postes politiques: préfet, ambassadeur... L'auteur raconte aussi le parcours de cet éminent homme politique congolais qui a vu le jour en 1947.

Membre du bureau politique du P.c.t, dont il était président du comité de Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville, Maurice Claude Maléla-Soba fut également membre du Conseil économique, social et environnemental. Et commissaire politique dans les Départements de la Lékoumou et du Pool. Il a assuré aussi les fonctions de préfet des départements du Niari de 2000 à 2003 et des Plateaux de 2003 à 2012, et d'ambassadeur du Congo en République centrafricaine.

Nana KABA

Fespam

La ville de Brazzaville ne s'est pas encore embellie

La 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), se tient du 15 au 22 juillet, à Brazzaville et à Kintélé. Pour cette édition, les activités se dérouleront au Stade Alphonse Massamba-Débat, à l'Esplanade du C.n.r.t.v, au Quartier Nkombo, au terrain de l'Asecna du Quartier Mayanga, à l'Espace du centre des logements sociaux de Kintélé, au Musée de l'histoire du Congo à Mpila, au Rond-point Poto-poto et au Palais des congrès. Mais, la ville capitale n'est pas encore embellie pour accueillir la fête de la musique.

Avec le Fespam, Brazzaville sera en fête. Mais, il faut déplorer que notre ne bénéficie pas encore de travaux pour la préparer à bien accueillir cette fête panafricaine de la musique. L'éclairage public fait défaut dans les avenues goudronnées et celles-ci sont jonchées de nids de poule comme au sortir de la guerre de 1997. On devrait placer des feux de passage (feux rouges) dans certains carrefours où se forment des embouteillages aux heures de pointe.

Les tenants des commerces devraient être appelés à renouveler la peinture sur leurs édifices le long des avenues goudronnées. Les pouvoirs publics devraient faire de même. En somme, la mairie de Brazzaville devrait se réveiller pour l'embellissement de la ville, avec l'appui du gouvernement qui, lui-même, devrait aussi s'impliquer dans la réussite de cet événement culturel. Le commissariat général du Fespam devrait déjà passer à la communication par affichage. Affiches et banderoles devraient déjà fleurir dans certains carrefours de la ville. Or, à un mois de l'évènement, quand on arrive à l'aéroport de Brazzaville et à travers la ville, rien n'annonce la tenue du Fespam.

Urbain NZABANI

Eliminatoires Can Côte-d'Ivoire 2024: Congo - Mali

La défaite humiliante à domicile qui révolte les supporters congolais

L'humiliation des Congolais par les Maliens, dans le cadre des éliminatoires de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte-d'Ivoire 2024, est la preuve par neuf de ce que la politique sportive nationale congolaise a du plomb dans les ailes. Sévèrement battu (4-0) à l'aller, le 4 juin 2022, à Bamako, le Congo a subi un triste revers à domicile (2-0), le dimanche 18 juin 2023, soit 6-0 dans l'ensemble des deux matches. Les supporters congolais n'ont pas pu contenir leur colère en causant quelques dégâts au Stade Alphonse Massamba-Dénat où des chaises ont été arrachées dans les tribunes. Il est clair qu'un tel effondrement ne peut pas aller sans pointer du doigt les acteurs de la gestion du football au niveau national.

2-0 à domicile! La pilule est trop amère. Les Aigles du Mali ont imposé, de manière superbe, leur supériorité devant les Diables-Rouges du Congo. Colère, déception, amertume, révolte, les supporters congolais sont enrégés. A la 5^{ème} journée des éliminatoires de la Can, la sélection congolaise des Diables-Rouges a quasiment compromis ses chances de qualification.

Dès l'entame du jeu, dans un stade bandé, la sélection malienne, bien décidée à décrocher sa qualification à Brazzaville, a assiégé le camp des Diables-Rouges. C'est seulement dans les 15 dernières minutes, avant la mi-temps, suite à l'entrée d'Antoine Makoumbou, à la place de Mondzenga, que les Diables-Rouges ont pu relever la tête. Antoine Makoumbou qui évolue en Italie a insufflé une nouvelle dynamique au sein de l'équipe congolaise, notamment sur le flanc gauche de l'attaque, en



Les Diables-Rouges

menant des incursions dans le camp adverse. Ce qui a, enfin, éveillé les centaines de supporters venus encourager leur équipe nationale. Mais, cela s'est avéré éphémère. Zéro but partout, c'est le score à la mi-temps. Du retour des vestiaires, à l'image de l'entame du jeu, les Maliens prennent le devant. Cette domination se concrétise à 61^{ème} minute, suite à une bourde du Congolais Ovouka, qui permet aux

Aigles d'ouvrir le score par Ibrahima Koné. Comme si cela ne suffisait pas, à la 72^{ème} minute, les Maliens marquent un deuxième but, par l'intermédiaire de Traoré. Ce qui a plombé définitivement les espoirs des Congolais, notamment de ceux qui ont fait le déplacement du Stade Massamba-Débat. Du coup, les gradins du stade se sont vidés. Les remplacements opérés par le coach

Paul Put, dans les derniers instants du match, n'ont pu faire un miracle. Le coup de sifflet final de l'arbitre est intervenu pour sceller le sort de la sélection congolaise, encore humiliée à domicile, pour la deuxième fois, dans ces éliminatoires de la Can Côte-d'Ivoire 2024.

En tout cas sauf miracle, il sera difficile aux Diables-Rouges de battre la sélection gambienne en septembre prochain, même si cette rencontre se jouera en terrain neutre, au Maroc, la Gambie étant dépourvue de stade homologué par la Caf (Confédération africaine de football) et la Fifa (Fédération internationale de football association).

Il faut dire qu'au match aller, joué en terre malienne, le 4 mars 2022, le Congo avait été aussi humilié par quatre buts à zéro. Cela avait précipité le limogeage de l'ancien coach, Barthélémy Ngatsono par la Fécofoot (Fédération congolaise de football). A l'issue de cette 5^{ème} journée des éliminatoires de la Can Côte-d'Ivoire 2024, le Congo redevient 3^{ème} du groupe avec 6 points, derrière la Gambie, 9 points. Le Mali quant à lui, conserve sa place de leader avec 12 points, donc déjà qualifié pour la phase finale.

Hervé EKIRONO

Ministère des sports

Hugues Nguélonlé appelle dirigeants et joueurs à mettre le patriotisme en avant



Hugues Nguélonlé.



Le bureau exécutif de la Fécofoot, lors des échanges.

Au lendemain de la débâcle des Diables-Rouges, battus à domicile, 0-2, par le Mali, le ministre en charge des sports, Hugues Nguélonlé, a convoqué, mardi 20 juin 2023, à son cabinet, à Brazzaville, une séance de travail, avec les membres du bureau exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), le staff technique et les joueurs de l'équipe nationale, les Diables-Rouges. Motif: rétablir les responsabilités sur les échecs répétés des Diables-Rouges. Pour conclure, il a demandé de travailler ensemble, pour relever le football congolais.

Face à ses interlocuteurs, le ministre Nguélonlé a exprimé sa désolation, pour la énième fois, sur les défaites répétées des Diables-Rouges. Il s'est particulièrement adressé au président de la Fécofoot, Jean-Guy Blaise Mayolas: «Qu'est-ce que le gouvernement ne fait pas, pour que les Diables-Rouges ne gagnent pas?».

Le président de la fédération a épinglé l'unique question qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, celle de la prime supprimée par le ministre des sports. Il a expliqué la déception des joueurs, après la double confrontation contre le Soudan du Sud. Les joueurs sont repartis dans leurs clubs, sans toucher de primes. Ce qui les a démotivés. Puis, il a expliqué la difficulté à laquelle la fédération était confrontée, pour convoquer les joueurs dans le cadre du match contre le Mali. Il a loué le travail de Thiévy Bifouma qui a convaincu les joueurs de venir. «Je ne vais pas m'attarder sur cette question. Pour moi, c'est du passé. Considérons que cette situation est dernière nous. Le Congo a l'habitude d'aller se qualifier à l'extérieur. Au nom de la Fécofoot et de tous les athlètes, je demande que nous parlions le même langage, pour affronter le match contre la Gambie, en septembre. Je suis convaincu que si nous parlons le même langage, le Congo pourra se qualifier pour la Can Côte d'Ivoire 2024», a-t-il conclu.

N'étant pas convaincu des explications du président de la fédération, le ministre des sports a mis en garde dirigeants et athlètes sur l'affaire des primes et il a clarifié la nouvelle situation des primes. «A compter d'aujourd'hui, ceux qui viendront de Paris ou d'ailleurs, pour se battre pour le pays, ils viendront pour toucher la prime du match gagné qui vaut 5000 euros, la prime du match nul à 2500 euros et la prime de qualification à 10.000 euros. Ceci pour toutes les fédérations. Plus de prime de présence, elle n'existe plus. Vous allez venir vous aurez des frais de mission», a-t-il réagi. Le ministre des sports a appelé la Fécofoot à prendre ses responsabilités, avant de demander aux uns et aux autres, surtout aux joueurs venant d'ailleurs, d'avoir un esprit patriotique. Il a donné l'exemple de Messi et Neymar qui ne font pas du chantage à leurs pays, quand on a besoin d'eux. «Nous allons nous battre avec ceux qui sont présents et ceux qui ne viendront pas, ils n'ont qu'à servir les intérêts de là où ils sont. Ça ne se marchande pas: vous gagnez, la prime est là», a-t-il dit.

Au terme de cette rencontre qui a duré plus de deux heures, le ministre Nguélonlé a exhorté les uns et les autres à l'unité et au travail, pour préparer la rencontre contre la Gambie, qui se jouera en terre marocaine, pour la qualification à la Can Côte-d'Ivoire 2024.

Luze Ernest BAKALA

à cause de la pandémie de covid-19. Ces championnats sont qualificatifs aux Jeux de la francophonie de 2023 qui vont se dérouler du 28 juillet au 6 août prochain à Kinshasa. Je demande aux champions de se mettre au travail. Ils auront notre soutien, afin que le drapeau congolais soit hissé aux Jeux de la francophonie à Kinshasa», a-t-il indiqué.

Les heureux gagnants de ces championnats sont satisfaits

et ils promettent d'aller représenter dignement le Congo aux Jeux de la francophonie de Kinshasa. En tout cas, le bureau exécutif de la Fécoath est à féliciter pour ce réveil de l'athlétisme congolais. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les championnats de l'année prochaine soit sérieusement préparés, pour que tous les départements soient représentés, sans exception.

Luze Ernest BAKALA

Fécoat (Fédération congolaise d'athlétisme)

Plusieurs records battus lors de la 26^{ème} édition des championnats nationaux

La Fécoat (Fédération congolaise d'athlétisme) a organisé, du 16 au 18 juin 2023, au Stade La concorde de Kintélé, les championnats nationaux d'athlétisme, dans les deux versions (hommes et femmes), après deux ans d'hibernation. Plus de 300 athlètes venus des 11 départements (Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Pool, Plateau, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Brazzaville), y ont participé. Seul, le Département de la Likouala était aux abonnés absents, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs. Sur les 24 disciplines d'athlétisme, 18 ont été exécutées, entres autres: le «100 mètres»; le «200 mètres»; le «400 mètres», la marche, le relais 4x100 mètres; le «5000 mètres», le «10.000 mètres»; le marteau et le lancer de poids.

Au cours de ces championnats nationaux, plusieurs records nationaux ont été battus: - à la marche des «10.000 mètres» dames, le record réalisé par Jodelle Ossou Wakeyi en 2015, lors du championnat national, avec (37"19), a été battu par Mambéké Clène, par (36"36"75); - au «400 mètres haie» féminin, le record réalisé par Addo

Ndala en 1991 avec (59"63), a été battu par Koukoutoukila Patronne, avec (59"29); - le «400 mètres haie» masculin a été remporté par Emanuel Tamba Elenga (51"19), battant ainsi le record réalisé en 1999 par Médard Mankan-ga (52"60) pendant les Jeux panafricains; - Gerluchérie Matsogny a disposé du «5000 mètres» féminin en 17"41"51, dépassant



Le président de la fécoat posant avec les médaillés des 400m.

ainsi le record que détenait Ida Lionel (18"12"44) pendant le championnat national de 2005;

- Koubaka a battu son propre record de 2019 qui été de (52"19) contre (50"51) à la marche des «10.000 mètres». Les trois premiers de chaque épreuve ont été primés par la Fécoat, en recevant des

médailles. Une grande satisfaction pour le président de la fédération, l'ancien député José Cyr Ebina, qui a reconnu le travail abattu par les athlètes, après deux ans d'hibernation. «Il a fallu organiser ces championnats pour évaluer le travail fait par les différents coaches et athlètes durant ces ans d'hibernation,